



Etat de Vaud, Département de la santé et de l'action sociale / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Graphisme

Camille Sauthier

Photos

Rémy Gindroz

Impression

Cavin Artgraphic



Fondation Les Eglantines — Vevey

Transformation et agrandissement du bâtiment existant

Réalisé avec le soutien financier de l'Etat de Vaud

COÛTS DE L'OPÉRATION indice OFS octobre 2018: 98.9 (oct. 2015 = 100%)

CFC	Libellé	Décompte provisoire (au 31.3.2019)	%
1	Travaux préparatoires	2'282'530.-	14.3%
2	Bâtiment	11'913'674.-	74.4%
	20 Excavation	155'582.-	1.0%
	21 Gros œuvre 1	2'942'308.-	18.4%
	22 Gros œuvre 2	799'819.-	5.0%
	23 Installations électriques	1'022'731.-	6.4%
	24 Chauffage, ventilation	529'468.-	3.3%
	25 Installations sanitaires	802'900.-	5.0%
	26 Installations de transport	219'311.-	1.4%
	27 Aménagements intérieurs 1	1'488'500.-	9.3%
	28 Aménagements intérieurs 2	954'485.-	6.0%
	29 Honoraires	2'998'570.-	18.7%
3	Équipements d'exploitation	421'110.-	2.6%
4	Aménagements extérieurs	293'695.-	1.8%
5	Frais secondaires	760'000.-	4.7%
	TOTAL CFC 1-5	15'671'009.-	97.9%
9	Ameublement et décoration	338'780.-	2.1%
	TOTAL CFC 1-9	16'009'789.-	100.0%

DONNÉES QUANTITATIVES

PARCELLE			
Surface terrain (ST)		m ²	1'273
Surface bâtie (SB)		m ²	555
BÂTIMENT			
Surface de plancher (SP)		m ²	3'564
Surface utile principale (SUP)		m ²	1'876
Ratio (SUP/SP)			0.53
Volume selon SIA 416	SIA 416	m ³	11'822
Coût par m ² (SP)		CHF	4'497
	CFC 2	CHF	3'342
	CFC 1-5	CHF	4'397
	CFC 1-9	CHF	4'497
Coût par m ³ SIA 416	CFC 2	CHF	1'007
	CFC 1-9	CHF	1'354

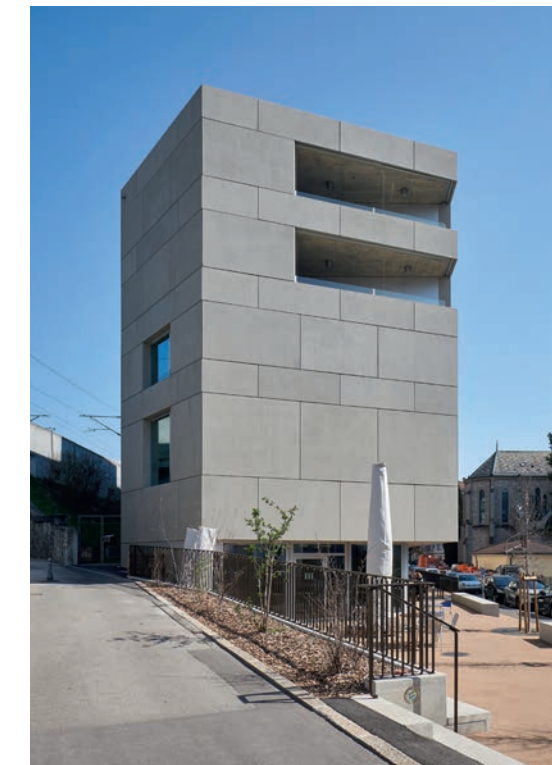
CONSTRUCTION

ÉLÉMENT	DESCRIPTIF
Toiture	Type: plate Composition: gravier 8 cm, étanchéité 1 cm, isolation en pente type polystyrène expansé 22 à 6 cm, isolation type polystyrène avec noyau en polystyrène recyclé 100 % 18 cm, pare-vapeur, dalle en béton 26 cm
Planchers	Composition: parquet bois collé 1.2 cm, chape anhydrite avec chauffage intégré 5 cm, isolation phonique 4 cm, BA 26 cm
Façades	Type: panneau sandwich en béton préfabriqué Composition: crépi minéral intérieur, mur en béton préfabriqué 15 cm, isolation thermique en mousse polyuréthane avec parements en voile alu sur les deux faces 20 cm, murs en béton préfabriqués 10 cm. Vitrages: fenêtres en bois-métal avec triple vitrage, bois épicea peint et aluminium éloxé naturel.
Murs et cloisons intérieurs	Murs porteurs: béton armé recyclé 20 cm – 25 cm Cloisons: brique terre cuite 17.5 cm ou cloisons légères
Revêtements (sol / mur / plafond)	Séjours étages: chape ciment poncée 8 cm Chambres: parquet bois collé 1.2 cm SDB résidents: résine en polyuréthane Locaux de services: résine en polyuréthane Salles d'activités: chape ciment poncée 8 cm Bureaux: chape ciment poncée 8 cm Cuisine professionnelle: grès Ateliers: chape ciment poncée 8 cm Buanderie: résine en polyuréthane
Menuiseries, cuisines	Portes: cadres et vantaux en chêne, porte coulissantes et des locaux de service en bois-métal Menuiseries, armoires: pour les bureaux en épicea peint, pour les unités plaqué chêne Salles de bains: appareils adaptés aux handicapés
Salles de bains et wc-douches	Configuration: salle de bain et douche communes pour le 14 chambres, individuelles pour 6 chambres Portes: unique, avec sas partagé Appareils: appareils standards et spéciaux pour les locaux en commun Tubs: douche à l'italienne

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage: Fondation Les Eglantines
Financement: Fondation les Églantines et État de Vaud / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Principaux donateurs: Fondation Ernst Göhner, Loterie Romande, Legs Albert Jacquet, Fondation Michelham, Legs H.M Woodhead, Fondation Burnat Stelz, Fondation Teamco, Anonyme, Legs Irène Calame, Fondation Casino Barrière, Anonyme, Famille Marc Pittet, Sapin du Cœur (Manor Vevey), M.-C- Grandchamp, Commune de la Tour de Peilz, Succession Rütishauser, Atelier architecte Pezzoli, Entreprise DSR, Fond. Du Centre patronal, M. et Mme Albert Morisod, Commune de St-Légier-La Chiésaz, Commune de Blonay, Succession Doge, Rotary Club Vevey-Montreux-Riviera, Famille Marc Pittet
Adresse: Avenue de la Prairie 26, 1800 Vevey
Type d'intervention: Transformation et agrandissement
Certification/distinction: Minergie-P-ECO
Architecte: Page Architectes SA, Fribourg / Vevey
Ingénieur GC: Daniel Willi SA, Montreux
Ingénieur CV: Chuard Ingénieurs Fribourg SA, Fribourg
Ingénieur S: SCHUMACHER & ASSOCIÉ Sàrl, Fribourg
Ingénieur E: CICÉ - Cabinet d'Ingénieurs Conseils en Électricité Sàrl, Vevey
Ingénieur Géo: Karakas & Français SA, Lausanne
Physique du bâtiment: Sorane SA, Ecublens
Suivi Minergie ECO: Gartenmann Engineering SA, Lausanne
Géomètre: GÉO SOLUTIONS Ingénieurs SA, Vevey
Graphiste / signalétique: ATELIER VALENTHER – Camille Sauthier, Lausanne
Acousticien: d'Silence acoustique SA, Lausanne
Sécurité: Bois Initial SA, Morges
Commission de construction: Jean de Gautard (Président), José Barroso (Directeur), Claudia Brücher, Jean-Marc Roethlisberger, Daniel Willi, Paul Brechet, Konstantinos Dell'Olivo
Architectes-Conseils DGCS: Konstantinos Dell'Olivo de 2017 à 2019, Vincent Vouillamoz de 2015 à 2017, Gérard Greuter de 2014 à 2015





PRÉSENTATION PROJET

La Fondation Les Eglantines a vu le jour à Vevey, en 1950, lors de la création de l'Association Suisse des Paralysés, première institution pour personnes handicapées physiques de Suisse. Cette initiative répondait à un réel besoin pour ces personnes qui, avant la création de ce foyer, vivaient soit dans des hospices, dans des maisons pour personnes âgées, ou dans leur famille. L'activité du Foyer s'est développée avec les années, dans la ligne des objectifs des fondateurs, qui étaient de permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de leurs potentialités, travailler et vivre dans un milieu familial.

En 2001, la Fondation Les Eglantines devient propriétaire du bâtiment concerné par un concours d'architecture lancé en 2013. Le but du concours a été d'une part, d'agrandir le bâtiment principal, sis Avenue de la Prairie 26, en lieu et place d'un ancien bâtiment, sis Chemin du Petit-Clos 4 qui a été démolit et d'autre part, de répondre aux normes en vigueur en matière d'espace de vie, d'hygiène et de sécurité.

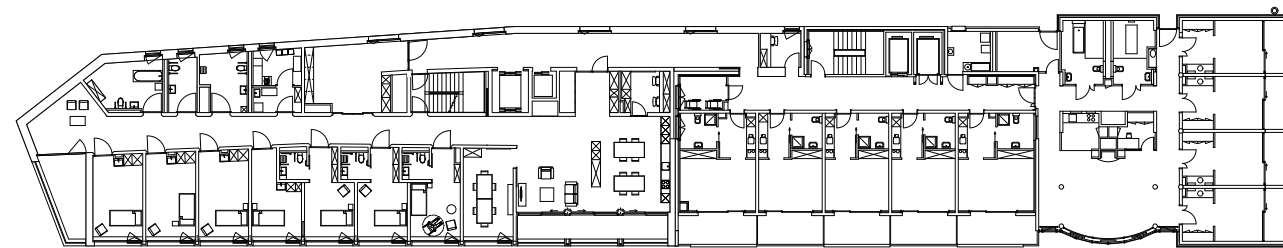
Les travaux de la construction du nouveau bâtiment ont débuté en janvier 2016 et se sont terminés en été 2018.

Le programme du nouveau bâtiment consiste à la création de lieux de vie pour deux groupes de 7 personnes, d'un centre de jour, d'un pôle d'activités alimentaire (cuisine et Tea-room, d'un atelier blanchisserie et d'un pôle administratif).

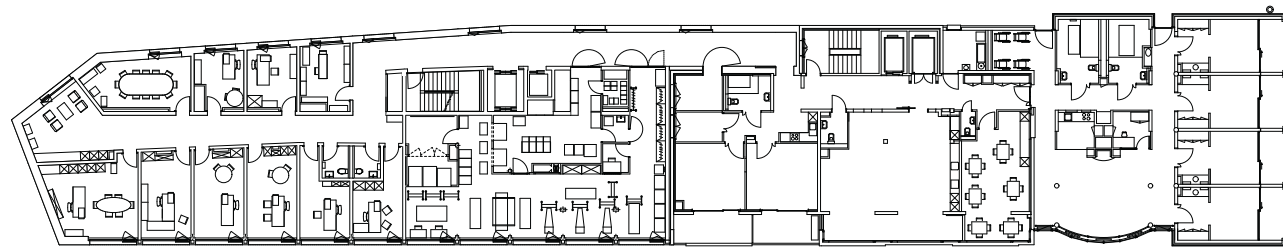
Le nouveau bâtiment de la Fondation Les Eglantines s'implante dans la continuité du bâtiment existant, par le développement d'une volumétrie longiligne et homogène. La reprise, sur sa façade Nord, de l'alignement du bâtiment existant de l'Avenue de la Prairie 26, ainsi que le traitement libre de la « tête », optimise l'utilisation de la parcelle et valorise la petite place située en amont de la rue. Cette organisation permet à la Fondation d'affirmer sa présence dans le tissu bâti existant et également de se rester en proximité avec le centre-ville.

Le décrochement de la façade, au rez-de-chaussée, met en relation les parties publiques du programme avec la rue, définit un nouveau niveau de référence et marque l'entrée principale du complexe situé au centre du dispositif.

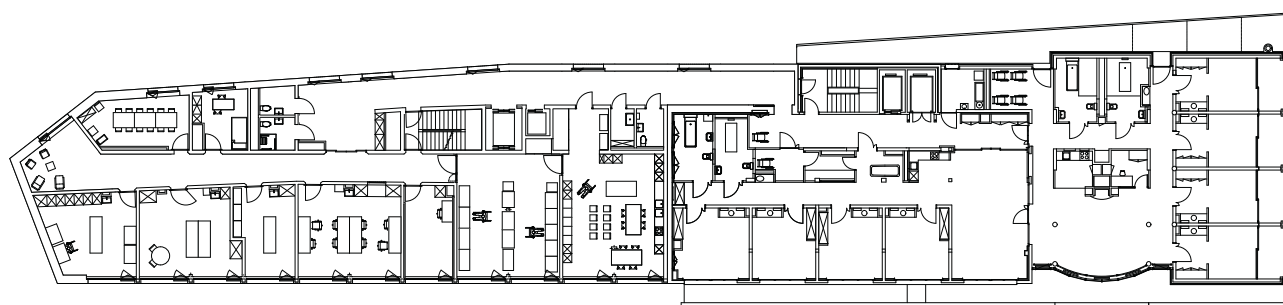
La structure porteuse du bâtiment est en béton recyclé et les façades sont en béton préfabriqué, développées sur la base d'une trame régulière. La production de chaleur est réalisée au moyen d'une chaudière à gaz à condensation. Une installation de panneaux solaires photovoltaïques prend place en toiture. Ce nouveau bâtiment est certifié Minergie-P-ECO.



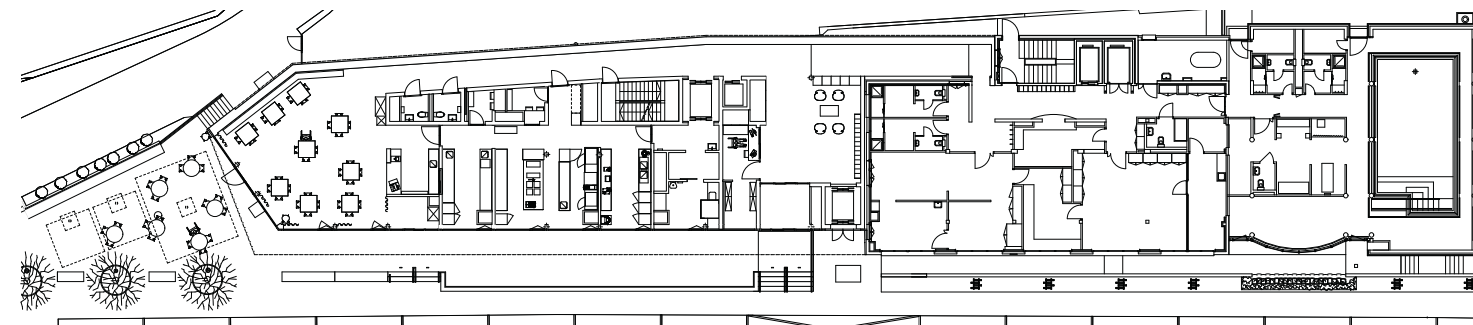
Etages 3 et 4 1/500



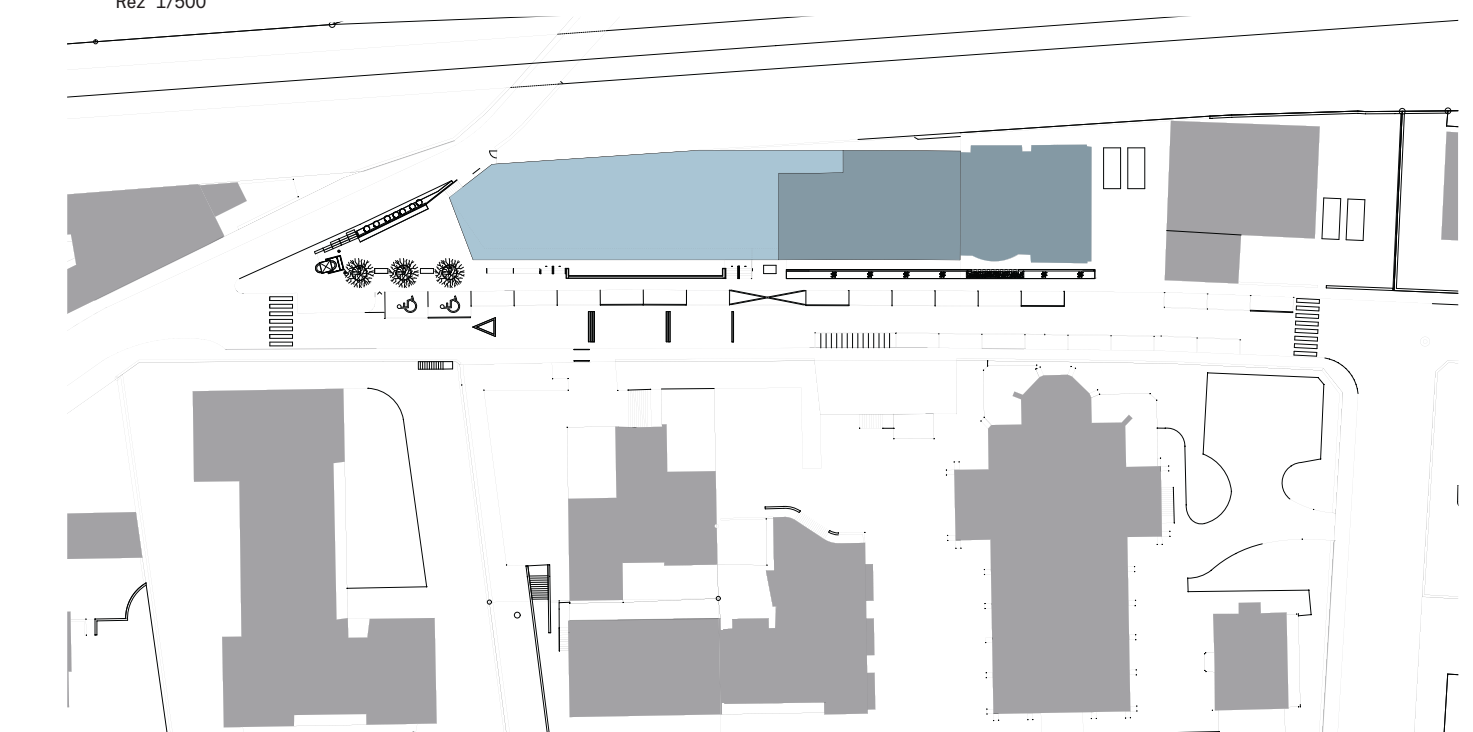
Etage 2 1/500



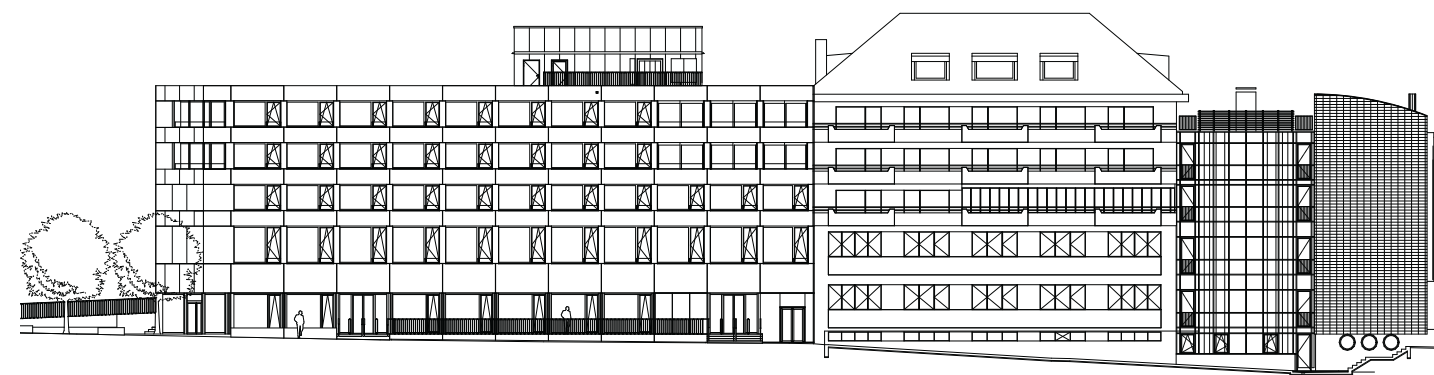
Etage 1 1/500



Rez 1/500



Plan de situation, 1/1000



Façade 1/500